

RESUME ATELIER 1

LA BIODIVERSITE ET LA VILLE : ENJEUX, CONSERVATION ET STRATEGIE

Modérateurs:

Myriam Baumeler, Cheikh Oumar Dieng, Alessia Guerrieri, Filippo Sala,

Etudiants MAS « urbanisme durable »

Le but de cet atelier était d'illuminer le potentiel de la biodiversité en ville et à discuter l'évolution et la mise en œuvre d'une stratégie appropriée pour une urbanisation durable. Concernant la conservation de la biodiversité, la ville joue un rôle ambivalent qui a été montré notamment par les exposés de Nicoals Petitat et Marco Moretti. D'un côté, la ville peut être regardée comme un « ennemi » qui met en péril la biodiversité (surtout des espèces et des écosystèmes) hors de la ville et de l'autre côté, elle est un « refuge » pour un grand nombre d'espèces, avant tout pour des espèces menacés.

Par le processus d'urbanisation, le minéral et le bâti imperméabilisent les sols et s'étendent toujours davantage avec des limites incertaines dans un paysage naturel qui abrite une grande variété d'espèces animales et végétales. Nicolas Petitat a montré dans son exposé, qu'à cause de l'étalement urbain le paysage en Suisse est de plus en plus réduit, contrôlé, morcelé ou détruit. Au sujet de la consommation de sol actuelle en Suisse de 1m²/s, il était objecté dans l'audience que cet indicateur devrait être pris en compte d'une manière différenciée, selon le type de zone d'affectation (zone d'habitation, zone d'activités, zone d'utilité publique, zone de verdure etc.) afin d'avoir une idée de la « vraie » consommation de sol, sous forme de surfaces imperméabilisées.

Néanmoins, l'étalement urbain en général a un effet évident sur le paysage : En diminuant la surface et de la qualité des habitats proches de l'état naturel et en créant des barrières entre ceux-ci, la fragmentation a des conséquences écologiques néfastes : la biodiversité en est appauvrie ou, dans le pire des scénarios, éteinte de façon irréversible. En outre, la fragmentation du paysage rend floue la transition entre ville et campagne et entraîne une banalisation et une perte de qualité du paysage, compromettant ses fonctions culturelle, identitaire et de délasserment.

Pour inverser cette évolution, l'urbanisme durable doit s'orienter aussi bien vers l'extérieur que vers l'intérieur de la ville : pour freiner la dynamique d'étalement urbain et soulager la pression exercée sur le paysage, le développement urbain doit se tourner systématiquement vers l'intérieur du tissu urbain. A l'intérieur de la ville, il s'agit surtout de trouver un équilibre entre la densification urbaine et l'utilisation des espaces libres adéquats à l'établissement ou à la conservation de la biodiversité.

La ville peut offrir une grande variété d'habitats qui permettent aux espèces d'occuper une niche écologique spécifique. Ce fait est confirmé par une étude menée dans trois villes suisses dans le cadre du projet BiodiverCity (PNR54), présenté dans l'atelier par Marco Moretti. Fait étonnant, ce sont surtout des espèces de la « liste rouge », menacées par la fragmentation du paysage, qui trouvent un refuge dans la ville. Le volet social du projet BiodiverCity, montre qu'une grande majorité des citoyens préfère un paysage hétérogène qui favorise la biodiversité. Il existe donc une liaison entre les besoins de la flore, la faune et les citoyens, et ceci apparaît comme une condition favorable pour promouvoir la biodiversité en ville. De plus, les préférences des citoyens peuvent aussi être influencées par une communication spécifique sur la qualité écologique et du paysage, représentée par des espèces indicatrices et emblématiques. L'enquête a aussi relevé que l'utilité, l'accessibilité et l'attractivité sont également des facteurs clés dans l'évaluation des espaces verts par les citoyens.

Un urbanisme durable implique donc une stratégie et une planification cohérente des espaces verts : il doit intégrer les exigences écologiques et sociales en proposant des mesures concrètes pour mettre à disposition les habitats nécessaires à la biodiversité et pour satisfaire les besoins relevés par les citoyens. À côté de l'aménagement et la gestion durable des squares et parcs, une végétalisation et revalorisation des surfaces de toits, des structures verticales, des parkings et des surfaces résiduelles peuvent aussi contribuer considérablement à une augmentation de la biodiversité en ville.

Des approches concrètes pour promouvoir la biodiversité en ville ont été présentées par des représentants de la Ville de Lausanne (Mathias Clerc / Pierre Sterchi) et de la Ville d'Onex (René Longet). Ces deux présentations ont montré que des actions spécifiques nécessitent une stratégie à long terme, différenciée selon les types d'espaces et les groupes cibles (services administratifs, jardiniers de la commune, propriétaires et habitants).

L'élaboration et l'implantation d'une stratégie favorisant la biodiversité, exige d'une part des bases de données et de décision adéquates et d'autre part une volonté politique explicite. Différentes interventions lors de la discussion qui a suivi ont confirmé ce rôle clé de la politique. L'importance du thème doit être constatée et communiquée vers l'intérieur et l'extérieur. À la base de cette stratégie, des actions spécifiques peuvent être programmées avec les responsables communaux. Un monitoring constant des actions et de leurs effets sur la biodiversité peuvent aider à augmenter l'acceptabilité des mesures par les succès atteints.

Au niveau de l'administration, il faut surtout des principes de gestion de la biodiversité dans les espaces verts communaux qui s'étendent de la plantation (espèces favorisant une haute biodiversité) et du traitement (utilisation restrictive des herbicides et réduction du salage hivernal) jusqu'à la reperméabilisation des sols. Les expériences dans les deux villes ont montré que la mise en œuvre exige des standards approuvés et une formation spécialisée des responsables. Cet aspect a été souligné par les intervenants dans la discussion. Par exemple, les jardiniers de la commune doivent avoir des notions au sujet de la plantation et la gestion différenciée des espaces verts.

Au niveau des propriétaires et habitants, il faut mener des actions de sensibilisation aux mesures volontaires pour une végétalisation écologique des espaces libres, jardins privés, terrasses et balcons, toits et façades. Ceci a été fait par exemple dans nombreuses communes avec la « Charte des jardins » et sera réalisé dans la Ville d'Onex avec le projet «Balcons vivants» (prévu pour 2011). La sensibilisation doit déjà commencer au niveau des enfants, par exemple en organisant dans les écoles des journées thématiques avec des visites de terrain.

Les exemples de la Ville de Lausanne et d'Onex ont démontré qu'une bonne gestion implique une prise de conscience accrue de la nature en tant qu'élément faisant partie intégrante du parc bâti. Il a été relevé lors de la discussion qui a suivi, que les enjeux écologiques et sociaux liés à la promotion de la biodiversité en ville doivent être maîtrisés par l'ensemble des acteurs concernés pour atteindre des résultats tangibles. Avec des actions spécifiques et en mobilisant les forces locales, les communes participent considérablement à la conservation et la revalorisation d'éléments et de structures écologiques. Peut-être l'année de la biodiversité (2010) offre une bonne occasion aux villes suisses pour créer ou améliorer leur stratégie en matière de biodiversité et pour évoluer vers une conscience et une compréhension publique de la nature en ville.